



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Traitement pour carburant éthanol PhaseGuard4® Stor & Go^{MC}

Numéro(s) de produit : 75143

Utilisation du produit : Traitement pour carburant et stabilisateur

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

www.crcindustries.com

1-215-674-4300 (Généralités)

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

www.crc-canada.ca

1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

AVERTISSEMENT : Peut causer de l'irritation oculaire et cutanée.

Apparence et odeur : Rouge foncé / liquide brun, odeur amine

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Peut causer de l'irritation oculaire de légère à modérée. Les symptômes comprennent picotement, larmoiement et rougeur.

PEAU : Peut causer de l'irritation cutanée de modérée à sévère selon la durée d'exposition. Les symptômes peuvent comprendre rougeurs, brûlures, desquamation, brûlures de la peau et autres lésions. Le passage de ce matériau dans l'organisme par la peau est possible, cependant il est peu probable que cela entraînera des effets dangereux lorsqu'il est utilisé normalement.

INHALATION : La respiration de grandes quantités peut avoir des effets néfastes. Les symptômes peuvent inclure l'irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Une exposition prolongée peut causer une dépression du système nerveux, dont des étourdissements, somnolence, faiblesse, fatigue, nausée, maux de tête et inconscience. Peut aggraver l'asthme ou autres pathologies respiratoires.

INGESTION : L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale avec irritation, nausée, vomissements et diarrhée. La principale menace pour la santé en cas d'ingestion vient du risque de l'aspiration de gouttes de liquide dans les poumons, particulièrement lors de vomissements. L'aspiration peut se traduire par une pneumonie chimique.

EFFETS CHRONIQUES : Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs peut avoir des effets sur le système nerveux central.

ORGANES VISÉS : Système nerveux central, la peau (réaction allergique)

État physique aggravé par exposition : Aucun connu.

Nom du produit : Traitement pour carburant éthanol PhaseGuard4® Stor & Go^{MC}

Numéro(s) de produit : 75143

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Huile de paraffine	8042-47-5	85 - 95
Solvant à l'hydrocarbure	64741-86-2	3 - 6
Phénol alkyle substitué	NJRTK 800967-5491P	1 - 2
Alkylation de phénol	NJRTK 800967-5523P	1 - 2

Section 4 : Premiers soins

Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.

Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Jeter les articles en cuir saturés avec ce matériau.

Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.

Ingestion : NE PAS provoquer de vomissements. Ne pas administrer de liquides. Consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Surveiller les difficultés de respiration. La bouche peut être rincée afin de supprimer le goût.

Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Tel que défini par OSHA, ce produit est un liquide combustible de classe II.

Point d'éclair	252°F / 122°C (seta)	Limite d'explosion supérieure	ND
Température d'autoallumage	ND	Limite d'explosion inférieure	ND

Données pour incendie et explosion :

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des extincteurs approuvés pour les incendies de Classe B, tel que chimique, Halon, mousse ou CO₂.

Produits de combustion : Oxydes de carbone et de nitrogène, aldéhydes

Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.

Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Use personal protection recommended in Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Éliminer toutes les sources d'allumage. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Fixer et attacher les récipients pendant le transfert du produit afin de réduire les risques d'incendie ou d'explosion initiés par la statique. Utiliser sous une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver les mains après l'utilisation. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Conserver dans un lieu bien aéré. Ne pas entreposer à des températures élevées pendant de longues périodes de temps. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol NA

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Huile de paraffine	5*	NE	5*	10*	NE		mg/m ³
Solvant à l'hydrocarbure	5	NE	100(s)	NE	NE		mg/m ³
Phénol alkyle substitué	NE	NE	NE	NE	NE		
Alkylation de phénol	NE	NE	NE	NE	NE		

N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre) *- vapeur d'huile

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Nom du produit : Traitement pour carburant éthanol PhaseGuard4® Stor & Go^{MC}

Numéro(s) de produit : 75143

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile, néoprène ou PVC. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide

Couleur: rouge foncé/brun

Odeur: amine

Seuil d'odeur : ND

Gravité particulière : 0,86

Point d'ébullition initial : > 580°F / > 304°C

Point de congélation : ND

Pression de vapeur : ND

Densité de vapeur : > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation : Très lent

Solubilité : Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles Pds % : 1,2 g/L : 10,3 lb/gal : 0,09

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles : Oxydants puissants

Produits à décomposition dangereuse : Oxydes de carbone, nitrogène, aldéhydes

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Huile de paraffine	> 5 g/kg	> 2 g/kg	>5 mg/L
Solvant à l'hydrocarbure	> 5 g/kg	> 2 g/kg	Aucunes données
Phénol alkyle substitué	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Alkylation de phénol	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données

Nom du produit : Traitement pour carburant éthanol PhaseGuard4® Stor & Go^{MC}

Numéro(s) de produit : 75143

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Huile de paraffine	Non	Non	Non	Non	Non
Solvant à l'hydrocarbure	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Phénol alkyle substitué	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu
Alkylation de phénol	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu

Toxicité reproductrice : Aucune information disponible

Térogénicité : Aucune information disponible

Mutagénicité : Aucune information disponible

Effets synergétiques : Aucune information disponible

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Aucune information disponible

Persistance / Dégradabilité : Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation : Aucune information disponible

Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)

Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) Pas réglementé

ICAO/IATA (air) : Pas réglementé

IMO/IMDG (eau) : Pas réglementé

Réserves spéciales Aucune

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Nom du produit : Traitement pour carburant éthanol PhaseGuard4® Stor & Go^{MC}

Numéro(s) de produit : 75143

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :

Risque d'incendie	Non
Risque réactif	Non
Libération de pression	Non
Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Occupational Safety and Health Administration:

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : D2B

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

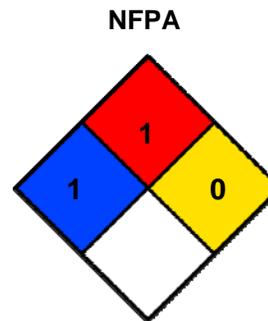
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	1
Inflammabilité :	1
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 857
Date de révision : 05/26/2015

Modifications depuis la dernière révision :

Numéro de produit supprimé
Section 15 : Réglementation

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS : Registre CAS
CFR : Code des règlements fédéraux
DOT : Département des transports
LIS : Liste intérieure des substances
g/L : Grammes par litre
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA : Association du transport aérien international
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI : Organisation maritime internationale
lb/gal : Livres par gallon
CL : Concentration létale
DL : Dose létale

NA : Non applicable
ND : Non défini
NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA : National Fire Protection Association
NTP : Programme national de toxicologie
OSHA : Occupational Safety and Health Administration
PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP : Équipement de protection personnelle :
Ppm : Parties par million
RoHS : Restriction des substances dangereuses
STEL : Limite d'exposition de courte durée
TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
TWA : Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail